



Rappel de Philips Respironics : juin 2021

Ce que vous devez savoir

Vue d'ensemble

Le 14 juin 2021, Philips Respironics a annoncé le rappel volontaire d'un certain nombre d'appareils CPAP, Bi niveau et de ventilateurs, en raison de risques possibles pour la santé lié à la mousse d'insonorisation des appareils.

En 2020, Philips Respironics a reçu des plaintes concernant la mousse d'insonorisation pour un petit nombre d'appareils (environ 3 sur 10 000, ou 0,03 %). La mousse peut :

- Se décomposer en poussière qui peut être avalée ou respirée.
- Produire des vapeurs chimiques (une sorte de gaz).

Le risque de décomposition de la mousse semble plus élevé si :

- Vous utilisez des produits de nettoyage à l'ozone.
- Il y a beaucoup de chaleur ou d'humidité dans votre maison.

Philips Respironics déclare procéder à un rappel volontaire « par excès de prudence ». Au moment de la création de cette fiche, aucun effet nocif grave, aucune hospitalisation ni aucun décès n'ont été signalés.

Risques pour la santé

Les risques possibles d'une exposition à la poussière de mousse sont les suivants :

- Irritation (rougeur ou inflammation) de la peau, des yeux ou des voies respiratoires
- Maux de tête
- Asthme
- Problèmes aux reins ou au foie
- Effets toxiques qui pourraient mener au cancer

Mon appareil a-t-il ce problème ?

Ce rappel concerne seulement **certains** modèles d'appareils Philips Respironics fabriqués avant le 26 avril 2021. Ils comprennent :

- Dreamstation
- Dreamstation Go
- System One
- Trilogy (certains modèles)
- BiPAP série A

Voir la liste complète de modèles ici (en anglais uniquement) :
philips.ca/healthcare/e/sleep/communications/src-update

Vous pouvez aussi remarquer la présence de poussière noire dans votre humidificateur, votre tube ou votre masque. Vous pouvez ressentir des maux de tête, avoir une irritation des voies respiratoires, de la toux, une pression thoracique ou une infection des sinus.

Que devrais-je faire ?

Si vous possédez l'un des appareils de Philips Respironics mentionnés :

- Arrêtez d'utiliser des produits de nettoyage à l'ozone ou aux rayons UV pour nettoyer votre équipement. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage.
- Inscrivez-vous sur la page web du CUSM : cusc.ca/rappelphilips
- Enregistrez votre ou vos appareils sur le site web de Philips : philips.ca/healthcare/e/sleep/communications/src-update (disponible uniquement en anglais)
 - Le site web vous fournira des renseignements à jour sur l'état du rappel et sur la façon d'accéder aux solutions permanentes qui seront mises en place pour régler ce problème
 - Appelez le 1-877-907-7508 si vous ne pouvez pas consulter le site web.

Utilisez-vous un CPAP, appareil Bi niveau ou ventilateur pour l'une des raisons suivantes ?

- Je suis suivi par le Programme National d'Assistance Ventilatoire à Domicile
- Ma capacité à travailler dépend de l'utilisation de mon appareil (par exemple : chauffeur de camion, chauffeur d'autobus, pilote, opérateur de machinerie lourde, chauffeur de taxi/Uber etc.).
- Je suis très somnolent pendant la journée (par exemple en conduisant) lorsque je n'utilise pas mon appareil.
- Je souffre d'un problème cardiaque grave (par exemple : crise cardiaque antérieure, rythme cardiaque irrégulier, insuffisance cardiaque)
- Je souffre d'une maladie des poumons ou d'un autre problème de santé qui m'oblige à utiliser mon appareil (par exemple : asthme grave, MPOC, maladie neuromusculaire, hypoventilation).
- Je prends régulièrement des médicaments opiacés puissants pour le contrôle de la douleur.

OUI

NON

N'arrêtez pas votre traitement avant d'en avoir parlé à votre médecin.

Dans votre cas, les avantages de l'utilisation continue de votre appareil peuvent l'emporter sur les risques mentionnés dans l'avis de rappel.

Contactez tout de suite la clinique si :

- Vous remarquez des particules de mousse dans l'humidificateur, le tube ou le masque.
- Vous avez des maux de tête, une irritation de la peau, des yeux ou des voies respiratoires, de la toux, une pression thoracique ou une infection des sinus.

QUESTIONS?

Si vous êtes suivi par un pneumologue au CUSM

Contactez-nous au 514 934-4470
rappelphilips@muhc.mcgill.ca

Inscrivez-vous sur la page Web du CUSM :

cusc.ca/rappelphilips

Nous vous recommandons de continuer à utiliser votre appareil.

Vous pouvez parler à votre médecin pour trouver la meilleure option pour poursuivre votre traitement.

Le risque de continuer à utiliser votre appareil n'est pas clairement établi.

Si vous choisissez de ne pas utiliser votre appareil

- Ne prenez pas d'alcool ou de relaxants musculaires au moment du coucher.
- Surélevez votre tête lorsque vous dormez (utilisez plus d'oreillers).
- Dormez sur le côté (portez un sac à dos rempli de serviettes).
- Ne conduisez pas plus de 30 minutes sans faire de pause.

Si vous continuez à utiliser votre appareil actuel

Arrêtez d'utiliser votre appareil et contactez immédiatement la clinique si :

- Vous remarquez des particules de mousse dans l'humidificateur, le tube ou le masque.
- Vous souffrez de maux de tête, d'irritation de la peau, des yeux ou des voies respiratoires, de toux, de pression thoracique ou d'une infection des sinus.

Cette communication s'applique UNIQUEMENT aux patients qui utilisent un appareil respiratoire Philips Respironics. Elle ne s'applique PAS aux patients qui utilisent les appareils ResMed ou Fisher-Paykel.